



# Challenge Parrainage Héliberté

## Organisateur

Le challenge est organisé par LES ENTREPRÊTEURS.

## Durée de l'opération

Le challenge est ouvert pendant toute la durée de la collecte du dossier HELIBERTE présentée sur la plateforme LES ENTREPRÊTEURS. La date de clôture du challenge correspond à la date de clôture de la collecte.

## Participants éligibles

Le challenge est réservé aux investisseurs inscrits sur la plateforme LES ENTREPRÊTEURS et disposant d'un compte actif.

## Modalités de participation

Chaque participant peut parrainer de nouveaux investisseurs conformément au programme de parrainage de la plateforme.

Pour être comptabilisé dans le cadre du challenge, le filleul doit réaliser un investissement sur la collecte HELIBERTE avant la clôture de celle-ci.

Le classement des participants sera établi selon les critères suivants :

1. Nombre de filleuls validés ayant investi dans la collecte HELIBERTE.
2. En cas d'égalité, montant total investi par les filleuls validés dans la collecte HELIBERTE.
3. Si l'égalité persiste, date du premier investissement réalisé par les filleuls concernés, l'investissement le plus ancien étant prioritaire.

En cas de contestation, les données enregistrées par le système informatique des ENTREPRÊTEURS feront foi.

## Récompenses

Les trois premiers participants du classement remporteront chacun un baptême de l'air en hélicoptère pour deux personnes d'une valeur indicative de 250 € par baptême en date du 05/06/2026, réalisé en partenariat avec l'équipe Héliberté.

Chaque gagnant recevra dans le mois suivant la fin du challenge un bon en pièce jointe qui sera transmis par email par HELIBERTE et qui sera valable jusqu'au 31/12/2027, selon les modalités communiquées par LES ENTREPRÊTEURS.

Les lots ne peuvent faire l'objet d'aucun échange contre leur valeur en numéraire ni d'aucune cession à un tiers, sauf accord exprès de l'organisateur.

## Exclusions

L'organisateur se réserve le droit d'exclure tout participant en cas de :

- fraude ou tentative de fraude ;
- auto-parrainage ;
- création de comptes fictifs ou multiples ;
- non-respect des présentes conditions ;
- toute pratique visant à contourner l'esprit du challenge.

## Données personnelles

Cette opération est réservée aux investisseurs inscrits sur la plateforme LES ENTREPRÊTEURS ayant accepté de recevoir les communications de la plateforme.

Les données personnelles traitées dans le cadre du challenge sont utilisées uniquement pour son organisation et la remise des lots, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

## Réclamations

Toute question ou réclamation relative au challenge peut être adressée à : [contact@lesentrepreneurs.com](mailto:contact@lesentrepreneurs.com)

## Modification ou annulation

LES ENTREPRÊTEURS se réserve le droit de modifier, reporter, écourter ou annuler le challenge en cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté, sans que sa responsabilité puisse être engagée.

*L'investissement comporte des risques de perte partielle ou totale du capital investi. Le challenge ne constitue pas un conseil en investissement.*